

**CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ**

2 JEUDIS EN MATINÉE  
2 FÉVRIER ET 16 MARS 2023  
DISTANCIEL

**ABILWAYS**  
LUXEMBOURG

**100 % PRATIQUE  
DE DPO EXPERT**

VOS DIFFICULTÉS D'APPLICATION,  
LES RÉPONSES DE NOS EXPERTS !

## **PARCOURS DPO**

# **RELATIONS DE SOUS-TRAITANCE & ACCORD INTRA GROUPE**

*Sécurisez vos pratique set préparez le futur « Privacy Shield »*

RÉDUCTION DE  
**100 € HT**

POUR TOUTE INSCRIPTION  
REÇUE AVANT LE  
16/12/2022  
(REDUC100)

[www.abilways.lu](http://www.abilways.lu)

## ÉDITO



**Amélie Bry**

Conference Manager  
abry@abilways.com

Le **RGPD** n'a pas fini de hanter les esprits.

À l'aune d'un possible Schrems III, c'est le bon moment d'auditer vos pratiques et de mettre en action les éventuelles **actions correctrices du DPO**.

Lors de ce cycle de deux matinées résolument pratiques, nous vous proposons de traiter toutes les questions de la sous-traitance et des accords intra groupe et d'y apporter les solutions éventuelles.

- Comment **sécuriser sa relation avec un sous-traitant** ?
- **DPO externe** : sous-traitant ou responsable de traitement ?
- L'accord de principe UE-USA sur le **transfert de données** : vers un **Schrems III** ?
- Transfert de données à l'international et transfert intra-groupe : les bonnes pratiques

Réussir les enjeux d'une gestion efficace de son activité avec les contraintes et les obligations imposées par la **protection des données à caractère personnel**. Voilà le programme de ce cycle.

Au plaisir de vous rencontrer sur cette nouvelle édition particulièrement pédagogique.

### POUR QUI ?

- Responsable de la confidentialité (du traitement) des données, Chief Privacy Officer, responsable de la protection des données, DPO...
- Directeurs juridiques et leurs collaborateurs, compliance officer....
- Head of back office, collaborateur DSI et/ou technique, responsable sécurité informatique, head of security
- Responsable/ chargé de développement
- People development officer
- Responsable de PSD 2, responsable paiement
- Provider –fournisseur de solutions logicielles
- Head of financial risks, head of non-financial risks
- Responsable contentieux
- IP / IT, conseillers juridiques
- Avocats, legal advisor
- Consultant
- CFO

### POURQUOI ?

- Déterminer les risques pour l'entreprise en matière de protection des données
- Établir une méthodologie pragmatique d'amélioration de la conformité RGPD pour le DPO
- Anticiper les évolutions réglementaires en matière de RGPD dans un contexte international

### DE QUELS SECTEURS ?

- Banques
- Organismes de crédit
- Fournisseurs de services financiers
- Compagnies d'Assurance
- Fiduciaires
- Reviseurs d'entreprises
- Étude d'avocats
- Logiciels / Technologie
- Promoteurs immobiliers
- Agents immobiliers
- E-commerçants
- Administrateurs indépendants

### CONFÉRENCE EN MODE DISTANCIEL



Vous assistez à cette conférence **en distanciel**, vous bénéficiez...

- d'une connexion à distance sur notre solution distancielle grâce à des identifiants envoyés après l'envoi de votre convocation
- d'une documentation détaillée disponible sur votre espace client
- d'une connectivité constante avec les intervenants et autres participants grâce au tchat live et au modérateur/chef de programmes

### MATINÉE DU JEUDI 2 FÉVRIER 2023

MATINÉE ANIMÉE PAR :

**Olga HILNICH**

Expert en protection des données, DPO externe  
BUREAU H.

#### TOUTES LES BONNES PRATIQUES DE LA RELATION AVEC UN SOUS-TRAITANT

- 8h45** Accueil des participants
- 9h00** Introduction du Président de séance
- 9h05** **Auditez vos pratiques dans le cadre de vos relations avec un sous-traitant et mettre en place les actions correctrices**
- Qu'est-ce qu'un sous-traitant ?
  - Quels sont les manquements les plus souvent commis ? Comment les corriger et se mettre en conformité ?
  - Quels sont les bons conseils et les retours d'expérience ?
  - Comment gérer les relations entre le responsable de traitement et le sous-traitant ?
  - Who's who et comment comprendre leurs responsabilités respectives ?
- 10h00** Café Networking
- 10h15** **Exigences imposées par la certification GDPR-CARPA : quelles limites ?**
- Retour sur le formalisme du schéma de certification
  - Démontrer la conformité de ses sous-traitants : mission impossible ?
  - Quels critères doivent être respectés par les sous-traitants candidats à la certification ?
- 11h15** **Qualification du DPO externe au sens du RGPD**
- Le DPO externe est-il un sous-traitant ou un responsable de traitement ?
  - Le DPO traite-t-il des données personnelles ?
  - Les missions du DPO responsable de traitement
  - Dans quels cas le DPO externe pourrait être qualifié de sous-traitant ?
- 12h20** Session de questions/réponses
- 12h30** Fin de la session

### MATINÉE DU JEUDI 16 MARS 2023

MATINÉE ANIMÉE PAR :

**Olga HILNICH**

Expert en protection des données, DPO externe  
BUREAU H.

#### TRANSFERT DE DONNÉES À L'INTERNATIONAL & ACCORD INTRA-GROUPE : QUELS SONT LES ÉCUEILS À ÉVITER ?

- 8h45** Accueil des participants
- 9h00** Introduction du Président de séance
- 9h05** **Exploitation des données dans un contexte international**
- Où en sommes-nous sur le cadre réglementaire à Luxembourg et au-delà des frontières ?
  - Panorama sur la loi sur la protection des données en Suisse (LPD) : que savoir en matière de transfert ?
  - Où en sommes-nous du futur Privacy Shield ?
  - Quelles sont les perspectives ?
- 10h00** Café Networking
- 10h15** **Accord intra-groupe**
- Dans quel cas mettre en place un accord intra-groupe ?
  - Quelles sont les clauses essentielles ?
  - Quels sont les écueils à éviter ?
  - Qu'en est-il des aménagements contractuels entre parties ?
  - Et, si en plus, cela implique des transferts de données en cascade ?
  - Des engagements sur papier suffisent-ils ou faut-il en faire davantage ?
- 11h15** **Transferts et partage de données : comment sensibiliser les équipes en interne ?**
- Qu'est-ce qu'une bonne politique de gouvernance des données ?
  - Mise en place d'une politique de partage des données : comment s'y prendre ?
  - Outils de travail : comment encadrer leur utilisation ?
- 12h20** Session de questions/réponses
- 12h30** Fin de la session

# INFORMATIONS PRATIQUES

ABILWAYS Luxembourg  
est une marque du groupe

**ABILWAYS**

Scannez ce code  
et retrouvez-nous sur  
votre smartphone



## Renseignements inscriptions

ABILWAYS Luxembourg (Groupe Abilways)  
Rue du Louvre 35 - 75002 Paris  
Tél. : +33 (0)1 42 21 02 02  
serviceclient-lu@abilways.com

## Renseignements programme

Amélie Bry - abry@abilways.com

## Participation (+ 3 % TVA)

**930 € HT les 2 matinées**

**Bénéficiez d'une réduction de 100 € HT pour toute inscription reçue avant le 16/12/2022 (code promo : REDUC100)**

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et la documentation de la formation.

Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant :

• par virement à notre banque - BGL BNP Paribas

IBAN : LU24 0030 2485 2343 0000

Code BIC : BGLLLULL, au nom d'EFE Luxembourg

S.A.R.L., avec mention du numéro de facture.

## Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription. Une convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation.

*Le groupe ABILWAYS (ABILWAYS Luxembourg, ABILWAYS Belgique, EFE, CFPJ, ISM, ACP FORMATION, PYRAMYD, IDCC, ABILWAYS DIGITAL) est responsable du traitement de vos données personnelles et en tant que partenaire de confiance, nous voulons que nos clients soient assurés que nous mettons tout en œuvre pour assurer la protection de leurs données personnelles et le respect de leurs droits.*

*ABILWAYS Luxembourg met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion, le suivi et l'organisation de formations. Ces données sont nécessaires au traitement de cette fiche et sont conservées le temps nécessaire aux finalités pour lesquelles nous les collectons, sauf dispositions légales contraires. Toutes les informations complémentaires relatives à notre politique relative aux données personnelles, à notre politique relative à la gestion des cookies et à nos CGV sont consultables sur notre site www.abilways.lu. Le groupe Abilways peut vous communiquer, par voie postale, téléphonique ou électronique, de l'information commerciale susceptible de vous intéresser. Conformément aux dispositions de la loi du 02/08/02 sur le respect de la vie privée et du règlement européen sur la protection des données du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'interrogation des données qui vous concernent. Vous disposez aussi du droit de solliciter une limitation du traitement et du droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez également vous opposer à tout envoi ultérieur de communication commerciale. Vous pouvez exercer ces droits par courrier électronique à cette adresse correctionbdd@abilways.com ou par courrier postal : 35 rue du Louvre - 75002 Paris.*

## Annulations

Formulée par écrit, l'annulation de formations donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire.

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées des remplaçants.

## Dates et lieu de la formation

**MATINÉE DU JEUDI 2 FÉVRIER 2023**

**MATINÉE DU JEUDI 16 MARS 2023**

**À DISTANCE**

Attention: le lieu de la formation est susceptible d'être modifié. Merci de vous référer à la convocation qui vous sera remise 10 jours avant la formation

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.



Vous pouvez photocopier ce document ou le transmettre à d'autres personnes intéressées. Pour corriger vos coordonnées, ou si la personne à inscrire est différente, merci de compléter le bulletin ci-dessous en lettres majuscules. Pour gagner du temps, vous pouvez tout simplement joindre votre carte de visite.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

**OUI**, je m'inscris à la conférence « **Parcours DPO : relations de sous-traitance & accord intra groupe** » les matinées des jeudis 2 février et 16 mars 2023 (code 26402G)

**OUI**, je m'inscris avant le 16/12/2022 et je bénéficie de 100 € de réduction HT avec le code REDUC100

Madame  Mademoiselle  Monsieur

Nom et prénom\* \_\_\_\_\_

E-mail\* \_\_\_\_\_

Fonction \_\_\_\_\_

Nom et prénom de votre responsable formation \_\_\_\_\_

Nom et prénom de votre responsable juridique \_\_\_\_\_

Société \_\_\_\_\_

N° TVA \_\_\_\_\_ Secteur d'activité \_\_\_\_\_

Effectif site \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal     Ville \_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

N° de GSM \_\_\_\_\_

Adresse de facturation (si différente) \_\_\_\_\_

Signature et cachet obligatoires :

\* Indispensable pour vous adresser votre convocation

Pour modifier vos coordonnées, Tél. +33 (0)1 42 21 02 02 - correctionbdd@abilways.com